

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n° 2

Commune de Ruy-Montceau

4.1.annexe Servitudes de mixité sociale

Projet en date du 2 août 2024



Ruy Montceau

Liste des secteurs de mixité sociale (SMS)

N° de secteur	Rue ou lieu-dit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
4 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy La Ratelle Sud Uc	réalisé
2 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Plaine du Milieu AUaOA3	réalisé
3 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg / tènement Thevenet Ua et Ub	réalisé
4 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Secteur Lavitel UCOA1	50 % avec un minimum de 10 LLS
5	Ruy La Ratelle Nord AUOA2	33 % avec un minimum de 10 LS
6	Ruy Plaine du Milieu bis AUBOA3bis	62 % avec un minimum de 40 LS
7	Ruy Avenue des Cantinières AU	60 % 50 LS minimum
8 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Terrain de foot (terrain Pérelly) Ubpe	supprimé
9 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Entrée Ouest des Cantinières Uc	50 % avec un minimum de 4 LLS
10 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i>	Montceau Secteur le « Terrat » UCOA5	73 % avec un minimum de 8 BRS

<p>11 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i></p>	<p>Montceau Secteur le « Combat » U_{COA6}</p>	<p>63 % avec un minimum de 6 BRS</p>
<p>12 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i></p>	<p>Ruy Secteur « Les Cantinières Est » U_{AOA7} - U_{BOA7}</p>	<p>50 % avec 30 LLS</p>
<p>13 <i>Créé par la modification simplifiée n° 2</i></p>	<p>Ruy Secteur « Lavitel Est » U_c</p>	<p>50% avec un minimum de 5 LLS</p>
<p>14 <i>Créé par la modification simplifiée n° 2</i></p>	<p>Ruy Secteur « Lavitel Ouest » U_c</p>	<p>33% avec un minimum de 4 LLS</p>

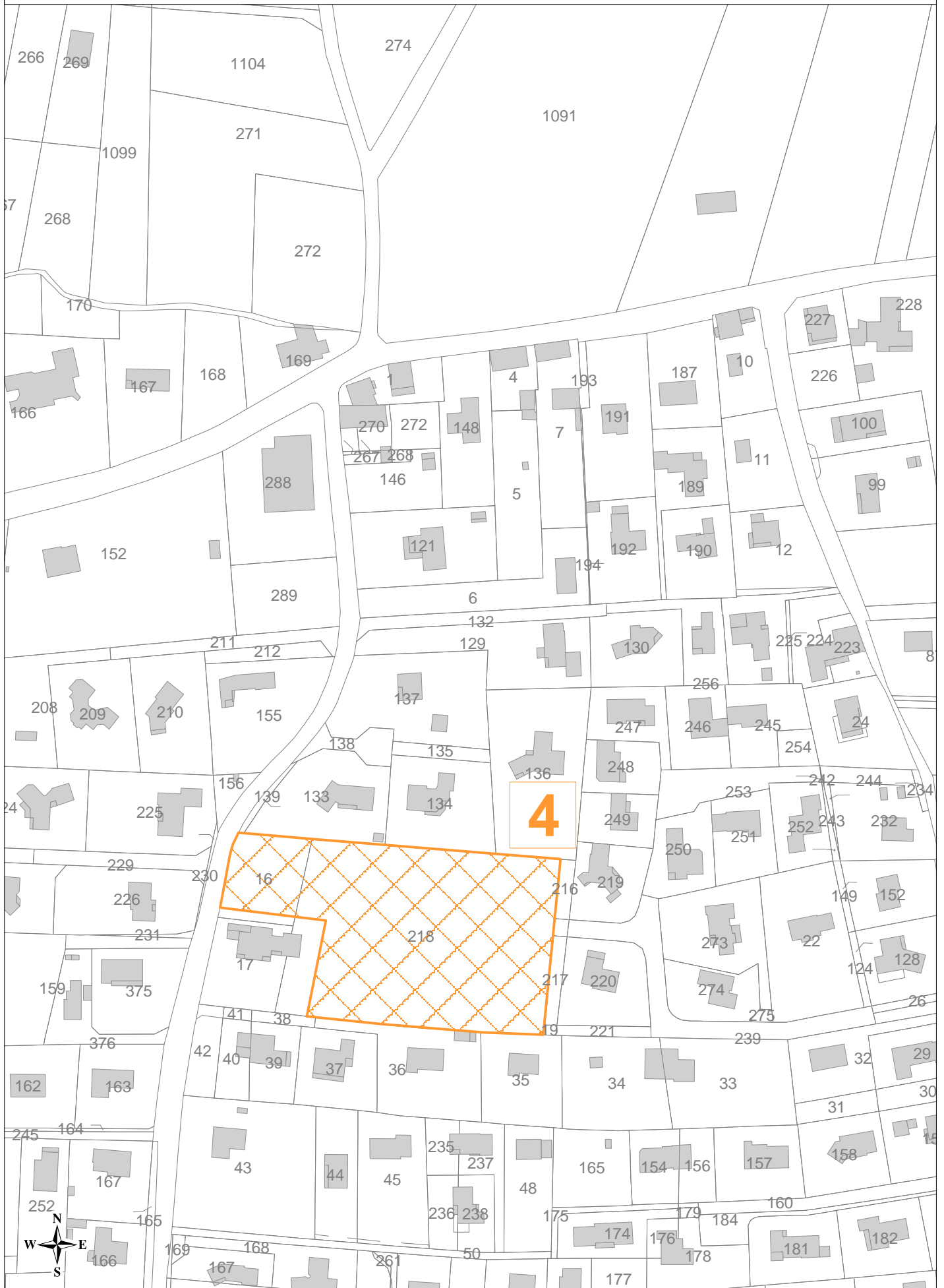
Total minimum : 167

Secteur de Mixité Sociale n° 4

Secteur Lavitel - 0,8 ha - 10 logements locatifs sociaux sur 20 logements (50 %)

Parcelles AR0016 p et AR0218 p

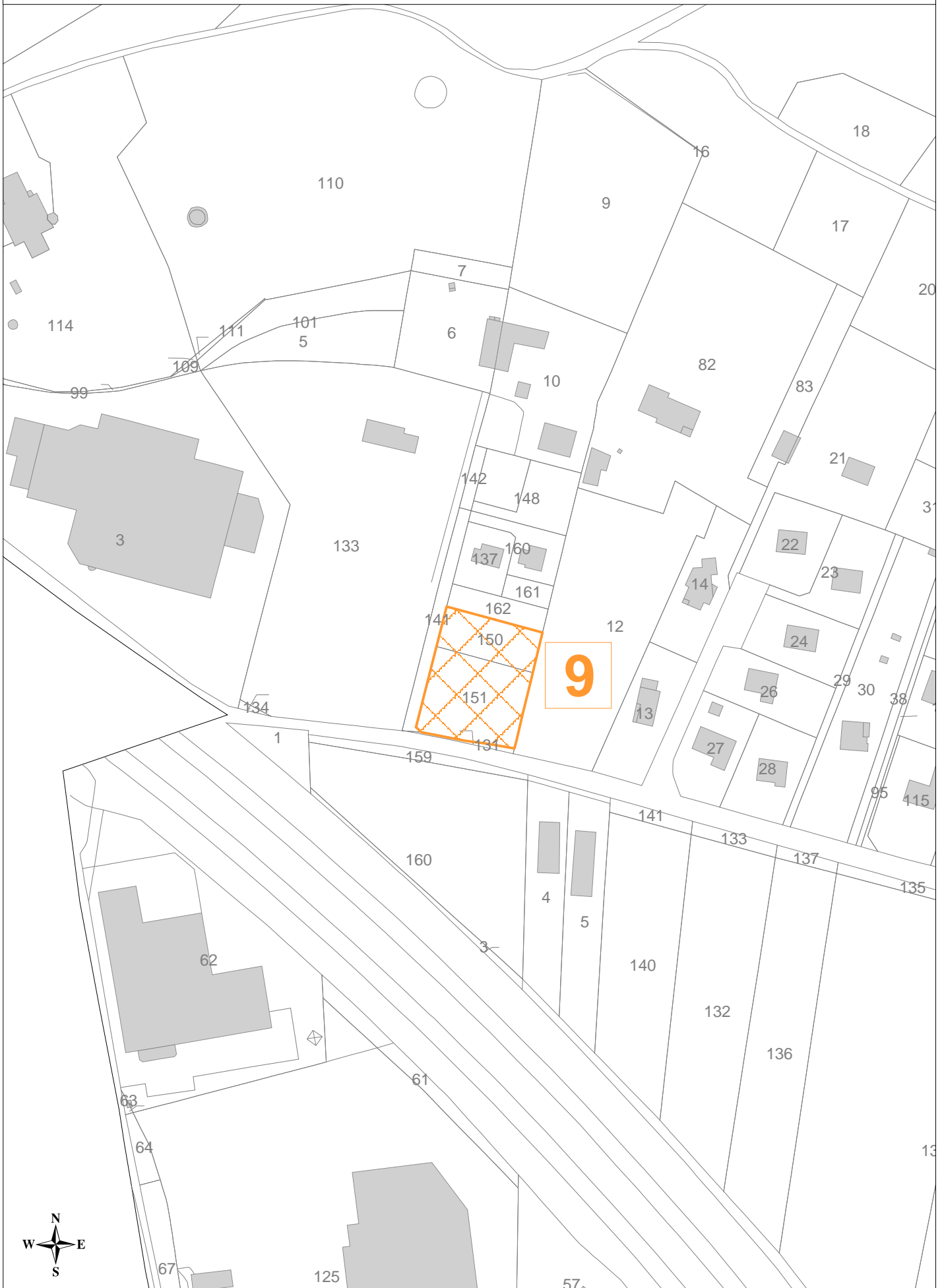
Echelle 1/2000



Secteur de Mixité Sociale n° 9

Entrée Ouest des Cantinières - 0,2 ha - 4 logements locatifs sociaux sur 8 logements (50 %)
Parcelles AE150 et AE151

Echelle 1/2000

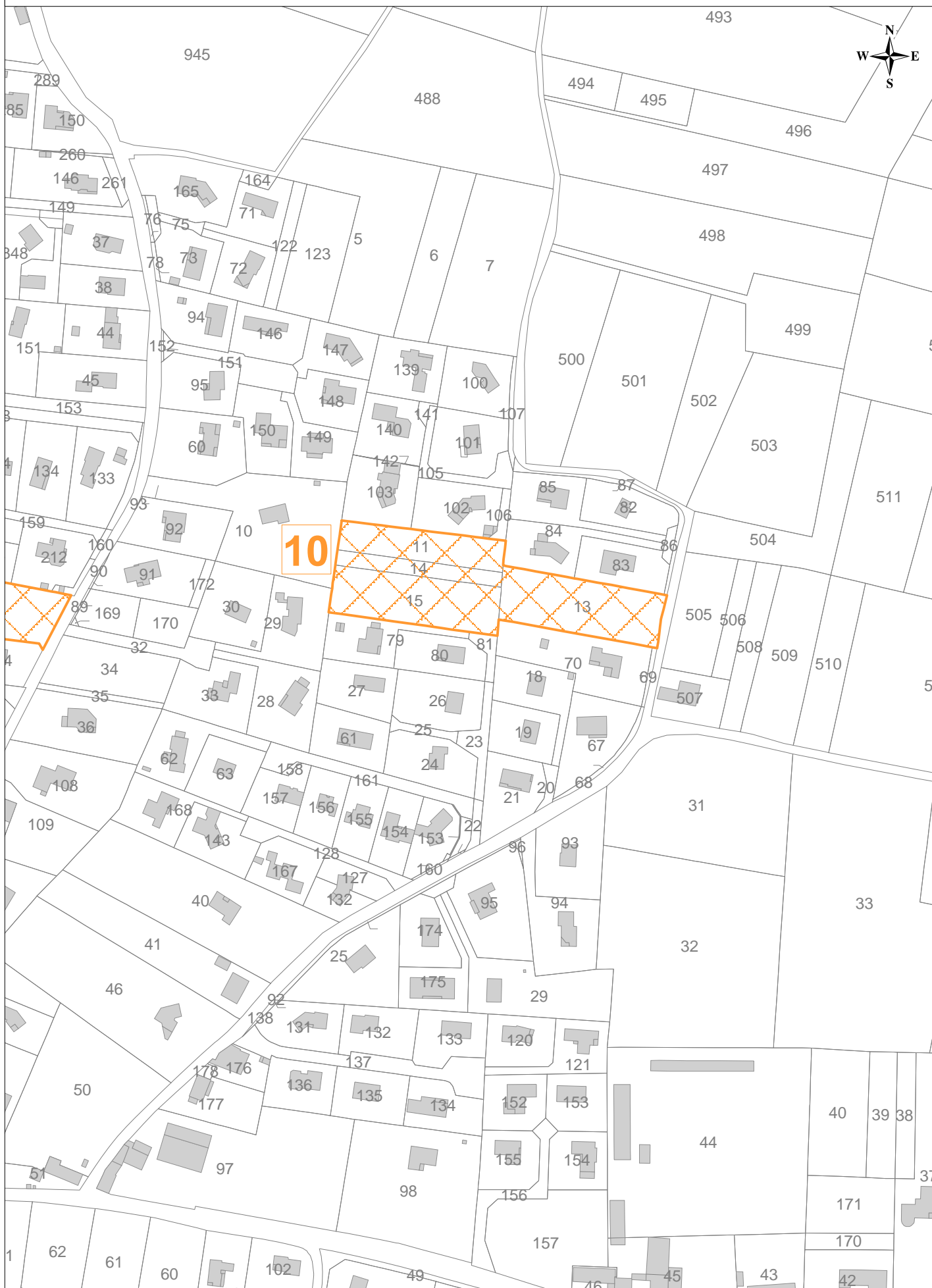


Secteur de Mixité Sociale n° 10

Le Terrat - 0,7 ha - 8 logements à Bail Réel Solidaire sur 11 logements (73 %)

Parcelles BA0011, BA0013, BA0014 et BA0015

Echelle 1/2000

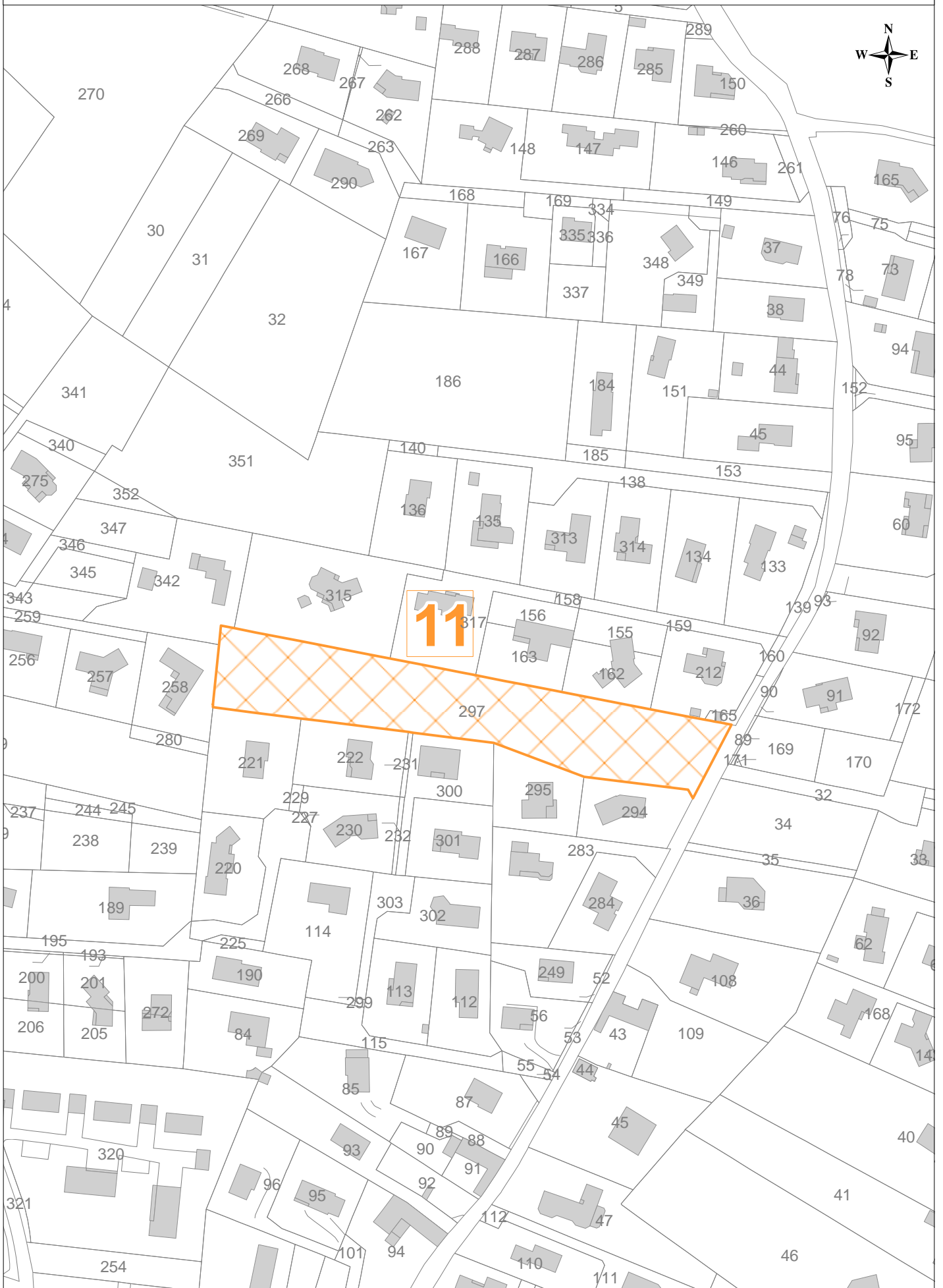


Secteur de Mixité Sociale n° 11

Le Combat - 0,6 ha - 6 logements à Bail Réel Solidaire sur 9 logements (63 %)

Parcelle AZ0297

Echelle 1/2000

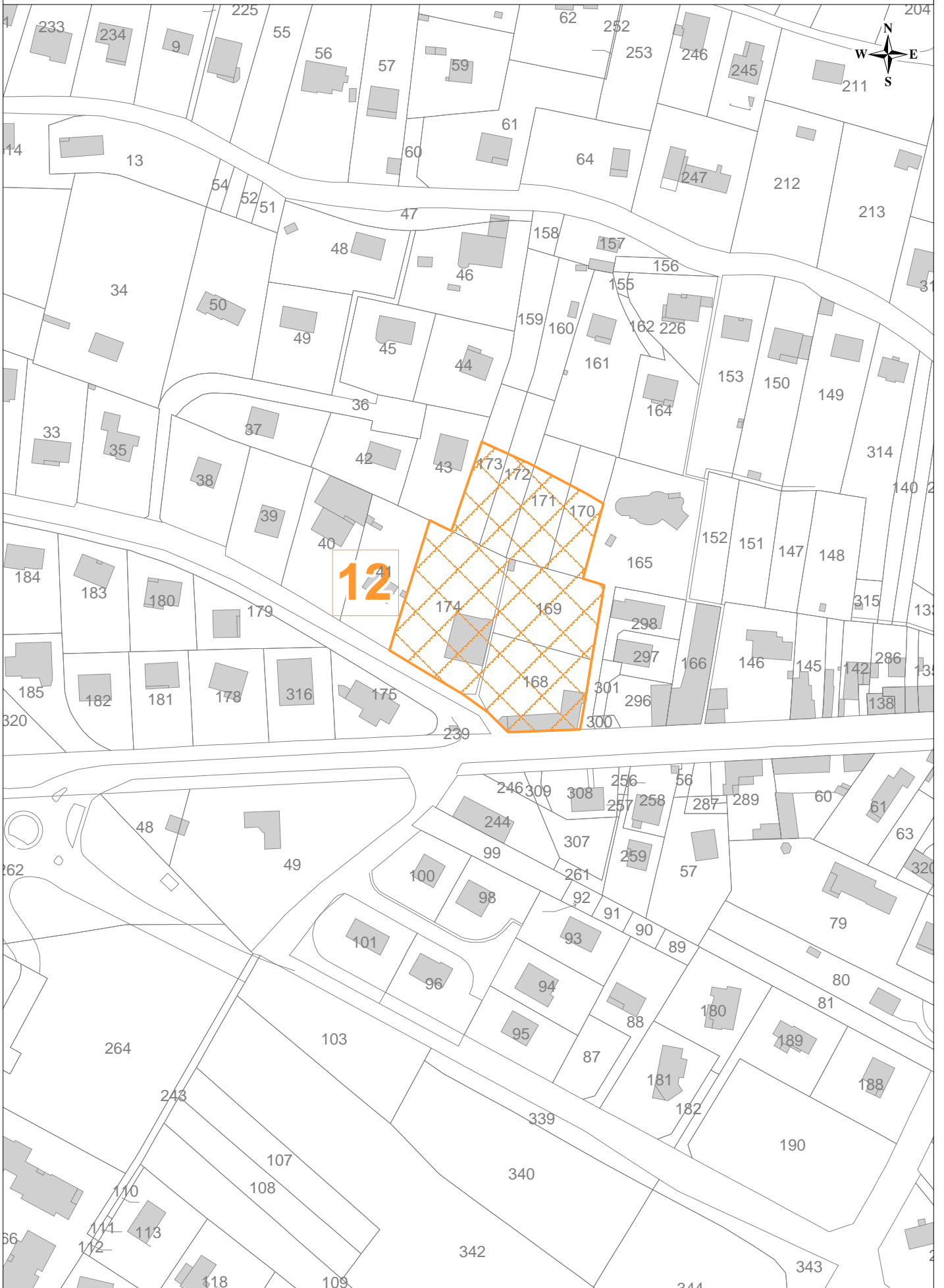


Secteur de Mixité Sociale n° 12

Les Cantinières Est - 0,7 ha - 56 logements locatifs sociaux dont 22 PLAI et 34 PLUS
sur 56 logements (100 %)

Parcelles AI 168 à 174

Echelle 1/2000



Secteur de Mixité Sociale n° 13

Lavitel Est - 0,3 ha - 5 logements locatifs sociaux sur 10 logements (50 %)

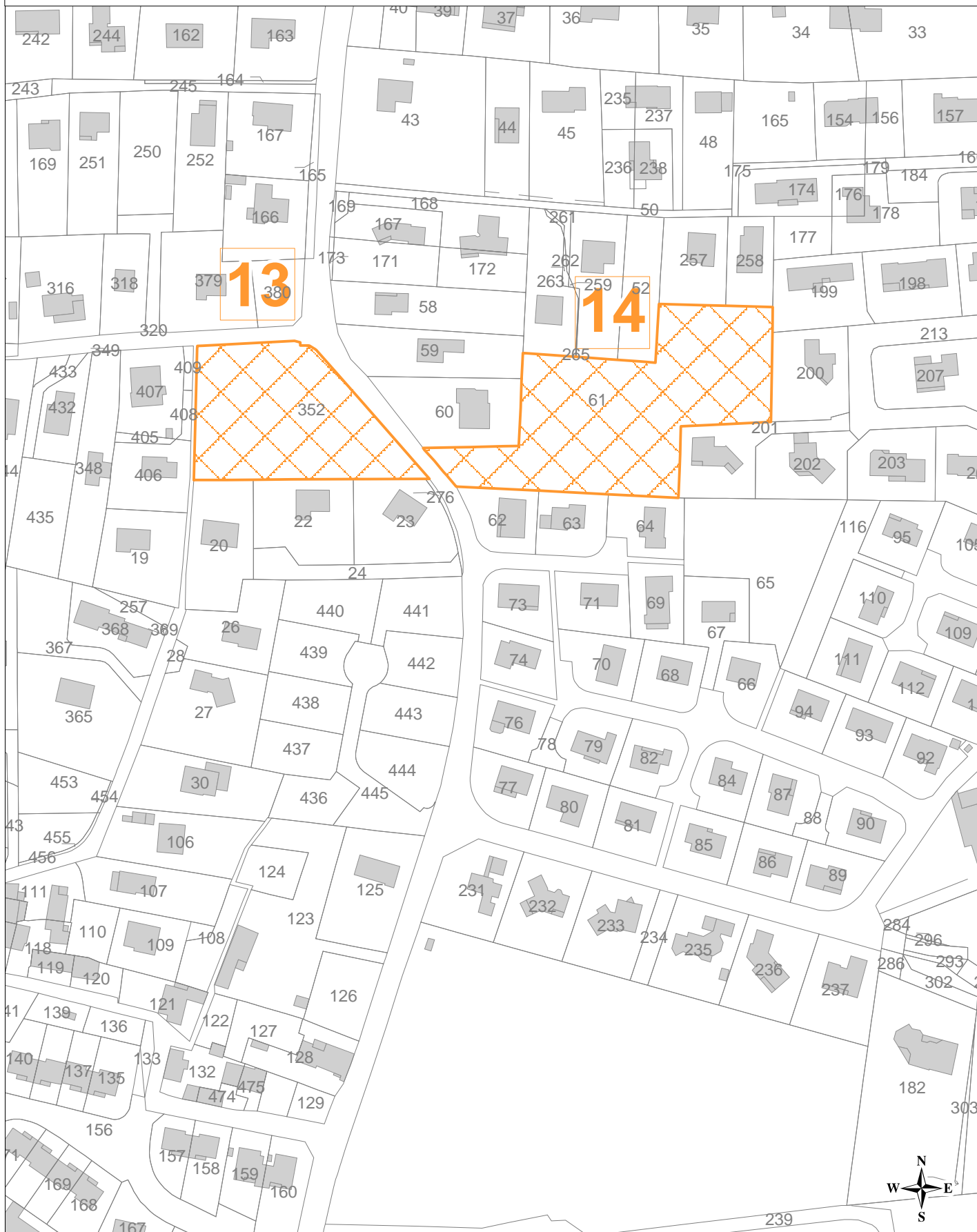
Parcelle AS352

Secteur de Mixité Sociale n° 14

Lavitel Ouest - 0,5 ha - 4 logements locatifs sociaux sur 12 logements (33 %)

Parcelle AR61

Echelle 1/2000



Liste des secteurs réservés pour la réalisation de logements locatifs sociaux

N° de secteur	Rue ou lieudit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
4 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Montceau Village – Chemin des Traineaux UCOA4	réalisé
2 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Clos Raffet Ub	réalisé
3 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (ancien services techniques) Ua et Ub	réalisé
4 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (Vie de Boussieu) Ua	réalisé
5 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (Réhabilitation Muet) Ua	100 % avec un minimum de 10 LS
6 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (propriété Bisson) Ua	réalisé
7 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Réhabilitation et extension de la Vieille Borne Ub	supprimé
8	Montceau Secteur Sud-Est 1 Uc	100 % avec un minimum de 4 LS
9 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Montceau Secteur Sud-Est 2 Uc	supprimé
10	Montceau Friche industrielle Uc	100 % avec un minimum de 17 LS

Total minimum : 31

Emplacement Réservé pour la réalisation de logements locatifs sociaux n° 5

Réhabilitation Muet - 0,03 ha - 100 % de logements locatifs sociaux sur 10 logements

Parcelles AI0093, AO 30 et 31

Echelle 1/2000

